

La newsletter du Registre national des déchets, terres excavées et sédiments (RNDTS)

[Voir cette lettre dans votre navigateur](#)


MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE,
DE LA BIODIVERSITÉ,
DE LA FORÊT, DE LA MER
ET DE LA PÊCHE
Liberté
Égalité
Fraternité

 Géosciences pour une Terre durable
brgm

 **ndts**

Registre national des Déchets, Terres excavées et Sédiments (RNDTS) | Newsletter N°14



Fusion TrackDéchets - RNDTS : Une seule plateforme pour vos déclarations dès mai 2025

Pour un écosystème des déchets transparent et plus simple ...

Afin de respecter les obligations réglementaires liées à la traçabilité des déchets, 2 applications ont successivement vu le jour : **Trackdéchets** pour la dématérialisation de la traçabilité des déchets dangereux et POP (polluants Organiques Persistants) puis le **RNDTS** pour les déclarations des registres réglementaires.

Afin de répondre aux demandes de simplification par les utilisateurs, le Ministère en charge de l'environnement a confié au BRGM la mission de :

Fusionner les applications TrackDéchets et RNDTS dans le but de constituer une plateforme unique dédiée à la traçabilité des déchets :



Ainsi, à partir du 5 mai 2025, les utilisateurs du RNDTS seront invités à effectuer leurs démarches via TrackDéchets : la plateforme est en cours d'intégration des fonctionnalités du RNDTS et des données préalablement déclarées.

Dès à présent, vous pouvez découvrir la plateforme Tranckdéchets, sa FAQ et ses nombreux tutoriels et/ou vous abonner à la lettre d'information mensuelle pour suivre l'avancement des travaux de fusion et bientôt (selon le planning prévisionnel ci-dessous), pratiquer l'outil dans sa version de test.

[Découvrir la plateforme TrackDéchets](#)

[Vous abonner à la Lettre d'information mensuelle](#)



Save the date

- **Jeudi 30 janvier 2025 à 15h (sur zoom)**

Découvrez les modalités de la fusion du RNDTS dans **Trackdéchets** et la feuille de route pour 2025

Les formations à Trackdéchets sont consultables en replay sur sa **chaîne YouTube**

[Lien de connexion](#)

[Accéder à la chaîne YouTube](#)



Planning

- **A partir du 1er Mars 2025**

Les fonctionnalités de déclarations RNDTS (fichiers et API) seront disponibles sur la plateforme de test de Trackdéchets, afin que tous les utilisateurs puissent tester les déclarations de registres, prendre connaissance de la documentation et faire des retours à l'équipe.

- **A compter du 1er mai 2025**

L'application du RNDTS ne sera plus active. Il ne sera plus possible de déclarer des registres sur le RNDTS. L'ensemble des données (comptes établissements, utilisateurs, rattachements, déclarations, délégations, imports) seront migrées vers Trackdéchets.

- **A compter du 5 Mai 2025**

L'authentification, la gestion des rôles et délégations, la gestion des établissements et les déclarations des registres réglementaires s'effectueront uniquement via Trackdéchets.



Points d'attention

- **L'authentification - Comptes Cerbère**

L'authentification s'effectuera uniquement via un compte Trackdéchets. Aucune action n'est requise pour les utilisateurs ayant un compte Trackdéchets.

Les utilisateurs Cerbère RNDTS (sans compte Trackdéchets) obtiendront un compte créé automatiquement. Les informations leurs seront transmises ultérieurement.

- **API RNDTS**

Le format des API RNDTS étant différent de celui de Trackdéchets, de nouvelles API seront mises à disposition des utilisateurs. Les informations pour s'interfacer avec ces nouvelles API seront disponibles à compter du 1er mars 2025.

Les API RNDTS existantes ne seront plus actives le 1er mai 2025.

- **Fichiers d'import en masse de déclarations**

Les fichiers d'import de déclarations en masse vont évoluer lors de l'intégration de cette fonctionnalité du RNDTS dans Trackdéchets. Les utilisateurs souhaitant se servir de cette fonctionnalité pour réaliser leurs déclarations devront utiliser les nouvelles versions de fichiers d'import en masse qui seront mis à disposition dans la FAQ de Trackdéchets. L'historique des modifications des déclarations

RNDTS ne sera pas conservé. Les déclarations antérieures au 1er mai seront intégrées à votre compte Trackdéchets, sans action de votre part.

- **Site éditorial et Newsletter RNDTS**

Ils seront maintenus jusqu'au 5 mai 2025 pour relayer l'actualité et les étapes de la fusion.

Les équipes techniques du RNDTS et de TrackDéchets mettent tout en œuvre pour réaliser cette fusion dans les meilleures conditions et s'attachent à en minimiser les impacts et inconvénients pour vos établissements.

Merci d'avance pour votre compréhension.



Fusion RNDTS - TRACKDECHETS

Retrouvez toutes les infos et accédez à l'actualité de la migration via cette nouvelle rubrique du site RNDTS

[J'y vais !](#)



Pour en savoir plus sur la newsletter du RNDTS et pour vous abonner, [cliquez ici](#)

En application de la [loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés](#), vous disposez d'un droit d'accès, de modification et de suppression des données qui vous concernent.

Vous pouvez exercer ce droit en [remplissant notre formulaire de contact](#).

BRGM - 3 avenue Claude-Guillemin - BP 36009 - 45060 Orléans Cedex 2 - France
Tél. : +33 (0)2 38 64 34 34

Si vous souhaitez vous désabonner,
[cliquez ici](#)